



ᑲᑎᐱᑦ ᐃᑕᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᐃᑦᐱᑦᐱᑦᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 151^E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATE : 16 mars 2017

LIEU : Bureaux principaux de l'Administration régionale Kativik, à Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett

Nommés par le gouvernement du Canada :

Alexandre-Guy Côté

Jean-Yves Savaria (par conférence téléphonique), vice-président

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley (par conférence téléphonique)

Sylvie Létourneau

Julie Samson, présidente

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Vacant

SONT ABSENTS :

Anthony Ittoshat, nommé par l'ARK

Laina Grey, nommée par l'ARK

Caroline Girard, nommée par le gouvernement du Canada

INVITÉS :

Lorie Cummings, chef, Section de la fusion des métaux communs, du bouletage de minerai de fer et de la potasse, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Harmit Kormal, ingénieur de programme, ECCC

Marie-Josée Allard, directrice associée des programmes de 1^{er} cycle en archivistique, Université Laval

Véronique Gilbert, spécialiste en environnement, ARK

Chantal Lalonde, chargée de projet, ARK

Nancy Dea, chargée de projet, ARK

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 151^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 16 mars 2017, aux bureaux principaux de l'ARK, à Kuujuaq. La présidente ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées, et la 151^e réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 149^e et 150^e réunions
3. Affaires découlant de la 150^e réunion et correspondance
 - a) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la LCEE (2012) et de la Loi sur les pêches
 - b) Groupe de travail sur la participation du public, MDDELCC
 - c) Région de Moinier, Naskapis
4. Budget, secrétariat et membres
 - a) Budget
 - b) Secrétariat
 - i) Gestion des ressources humaines
 - ii) Gestion des archives
 - c) Membres
 - d) Dossiers actifs et prioritaires
 - e) Rapports annuels 2015-2016 et 2016-2017
 - f) Site Web
5. Évaluation environnementale au Nunavik
 - a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale
 - b) Demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach
 - c) Secrétariat de la CQEK
 - d) Impacts sociaux
 - e) Révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ
 - f) Consultations du gouvernement du Québec sur la participation publique
 - g) Révision de la Loi sur la qualité de l'environnement
6. Activités minières
 - a) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN
 - b) Mine Raglan (phases II et III), Glencore
 - c) Projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik, mise à jour
 - d) Projet minier ferrifère Hopes Advance, Oceanic Iron Ore Corporation

7. Gestion des matières résiduelles
 - a) Réglementation du gouvernement du Québec concernant la gestion des matières résiduelles
 - b) Projet pilote pour le traitement et le recyclage des véhicules et des électroménagers hors d'usage
8. Hydrocarbures
9. Stratégie québécoise de l'eau
10. Études sur les changements climatiques, Ouranos
11. Loi sur les pêches - Règlement sur les effluents des mines de métaux
12. Divers
 - a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
13. Dates et lieux des prochaines réunions

2. Adoption des procès-verbaux des 149^e et 150^e réunions

Les membres sont informés des progrès de la révision des procès-verbaux des 149^e et 150^e réunions.

3. Affaires découlant de la 150^e réunion et correspondance

- a) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la LCEE (2012) et de la Loi sur les pêches

Le 19 décembre 2016, le CCEK a transmis son avis de 2011 concernant la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation (LCEE) à la ministre d'ECCE, l'honorable Catherine McKenna, de même que son avis de 2002 portant essentiellement sur l'enjeu lié à la double procédure fédérale d'évaluation environnementale appliquée au Nunavik. Ces documents ont également été transmis au président du Comité d'experts et au président de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Le CCEK a reçu une réponse de M^{me} McKenna le 16 janvier 2017. Dans sa correspondance, M^{me} McKenna explique que les commentaires du CCEK devraient être pris en considération dans le rapport du Comité d'experts. Le rapport sera accessible aux fins de commentaires après avoir été soumis à la ministre. M^{me} McKenna conclut en mentionnant qu'une fois que le rapport du Comité d'experts aura été finalisé, il sera utilisé pour déterminer les prochaines étapes à suivre afin d'améliorer le processus d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la LCEE (2012).

De plus, une lettre contenant les commentaires du CCEK à l'égard de la Loi sur les pêches a été transmise le 8 février 2017 au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, l'honorable Dominic LeBlanc. La lettre a également été transmise en copie conforme aux directeurs généraux du secteur de la gestion des écosystèmes et de la région du Québec du ministère des Pêches et des Océans (MPO). M. LeBlanc a accusé réception de la lettre le 10 mars 2017. Il explique que le MPO a l'intention d'examiner les commentaires des membres et le rapport produit par le Comité permanent des pêches et

des océans. Suivant cette analyse, le MPO élaborera une série de propositions afin de réinstaurer les protections perdues et d'incorporer des mesures de protection modernes dans la Loi actuelle.

b) Groupe de travail sur la participation du public, MDDELCC

Le 24 février 2017, un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a été contacté afin de faire un suivi sur les activités du groupe de travail sur la participation du public. Le représentant a expliqué que le groupe de travail n'a pas tenu de réunion depuis juin 2015 en raison de changements dans sa composition. Une fois que le MDDELCC aura désigné un nouveau représentant, les activités du groupe de travail devraient reprendre. Les membres décident d'attendre que le groupe de travail redémarre ses activités.

c) Région de Moinier, Naskapis

Les membres terminent la discussion sur le statut particulier de la région de Moinier (territoire situé au sud du 55^e parallèle, à proximité de Schefferville). Après vérification de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), les membres conviennent que le CCEK n'est pas concerné par ce territoire.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Les membres sont informés que la demande de financement pour 2017-2018 a été transmise le 21 février 2017 au MDDELCC. Le rapport des dépenses du CCEK pour la période allant de novembre 2016 à janvier 2017 est également présenté.

b) Secrétariat

i) Gestion des ressources humaines

En l'absence des employés, les membres discutent du processus menant à l'évaluation du rendement des employés. De plus, ils échangent sur la dotation du poste d'analyste en environnement.

ii) Gestion des archives

Les membres rencontrent M^{me} Marie-Josée Allard, directrice associée des programmes de 1^{er} cycle en archivistique à l'Université Laval, pour discuter de la possibilité de trouver un archiviste qui pourrait réorganiser le système de classement du secrétariat du CCEK à Kuujuaq. Suivant une description des attentes des membres, M^{me} Allard propose quelques options pour la réalisation de ce projet. Il est décidé que, afin de trouver un candidat qualifié, il conviendrait de fournir à M^{me} Allard un inventaire général des dossiers du CCEK ainsi qu'un échéancier. Pour sa part, M^{me} Allard fera des propositions au CCEK en vue d'un stage du niveau de la maîtrise. Un sous-comité est formé au sein du CCEK afin de poursuivre les échanges associés au dossier.

c) Membres

Le gouvernement fédéral a récemment décidé de nommer M^{me} Caroline Girard à titre de membre pour représenter son gouvernement. Il est également annoncé que M. Michael Barrett sera le prochain président

pour l'année 2017-2018. Les membres remercient M^{me} Julie Samson d'avoir assuré la présidence pour l'année 2016-2017.

d) Dossiers actifs et prioritaires

On présente aux membres une nouvelle version du tableau des dossiers actifs et prioritaires du CCEK qui a été révisé à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la réunion précédente. Il est souligné que cette nouvelle version facilite davantage le suivi des dossiers.

e) Rapports annuels 2015-2016 et 2016-2017

Les membres sont informés que le rapport annuel 2015-2016 est à l'étape de l'impression. Il est décidé qu'une première version provisoire du rapport annuel 2016-2017 devrait être prête pour la prochaine réunion.

f) Site Web

Les membres sont informés que le nouveau site Web du CCEK est terminé et prêt à être lancé officiellement.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale

Le 7 mars 2017, les membres du sous-comité du CCEK se sont rencontrés pour discuter des prochaines étapes de la révision du guide sur les processus d'évaluation environnementale. Il est décidé que le guide serait d'abord présenté aux représentants régionaux participant au colloque annuel sur le développement minier à Kuujuaq afin d'obtenir leurs commentaires.

b) Demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach

Le 21 février 2017, un représentant de la Nation naskapie de Kawawachikamach a contacté le CCEK pour s'informer s'il était possible de tenir une rencontre avec ses membres en vue d'une participation des Naskapis aux activités du CCEK. Les membres discutent de la demande et décident d'accepter de rencontrer le représentant pour en discuter plus en détail.

c) Secrétariat de la CQEK

Les membres sont informés que la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) a décidé de déménager le bureau de son secrétariat à Kuujuaapik et d'embaucher le personnel nécessaire.

d) Impacts sociaux

Les membres continuent de discuter de l'élaboration d'une proposition de travail pour l'étude des impacts sociaux. Il est mentionné que l'étude devrait porter sur le traitement des impacts sociaux dans les processus d'évaluation applicables au Nunavik et les organismes chargés d'appliquer ces processus. De plus, certains membres participeront à la conférence de l'International Association for Impact Assessment

(association internationale pour l'évaluation d'impacts) du 4 au 7 avril 2017, à Montréal. Leur participation servira à alimenter la réflexion du CCEK sur les impacts sociaux.

e) Révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ

Les membres font un retour sur le dossier de la révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ et constatent que l'exercice de révision est encore en suspens. Tel qu'il a été décidé à la réunion précédente, les membres réitèrent leur intention de transmettre une lettre à la Société Makivik afin de s'informer du statut actuel de la révision et de souligner l'importance de poursuivre le travail amorcé avec le MDDELCC en 2015.

f) Consultations du gouvernement du Québec sur la participation publique

Le Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique du gouvernement du Québec a fait l'objet de consultations depuis le 7 novembre 2016. Le cadre de référence propose sept principes directeurs pour améliorer la participation du public et faire en sorte que le gouvernement ait recours davantage et plus efficacement à la participation du public lors de l'élaboration des politiques publiques. Malgré l'intention du CCEK de formuler des commentaires sur le document soumis à la consultation du public, les membres sont informés que le délai de consultation est échu.

g) Révision de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les membres sont informés que l'Assemblée nationale a terminé l'étude en commission parlementaire du projet de loi n°102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert et poursuit le processus d'adoption du projet de loi révisée. Comme il s'agit d'un dossier important pour le CCEK, les membres ont l'intention de suivre de près ce dossier.

6. Activités minières

a) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN

Les membres sont informés que le secteur Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) devrait soumettre au printemps 2017 une nouvelle version de son projet de politique de consultation des communautés autochtones. Les membres souhaitent profiter de cette nouvelle occasion pour formuler des commentaires sur le projet de politique. Il est décidé que le secrétaire communiquerait avec un représentant du MERN à cet effet.

b) Mine Raglan (phases II et III), Glencore

Le 6 mars 2017, le CCEK a reçu une invitation de la CQEK pour participer aux consultations publiques concernant le projet de développement des phases II et III de la mine Raglan. Les consultations sont censées avoir lieu les 3 et 4 avril 2017 à Salluit et les 5 et 6 avril à Kangiqsujuaq. Il est décidé que, étant donné le délai relativement court, les membres ne seront pas en mesure de participer aux consultations. Ils remercient toutefois la CQEK pour l'invitation.

- c) Projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik, mise à jour

M^{me} Nancy Dea, chargée de projet à l'ARK, présente aux membres un aperçu de l'état d'avancement du projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik et les objectifs pour les années à venir.

- d) Projet minier ferrifère Hopes Advance, Oceanic Iron Ore Corporation

Les membres sont informés qu'une réunion a eu lieu à Aupaluk le 4 mars 2017 entre des résidents de la communauté et des représentants de l'ARK. La réunion avait pour but de discuter de l'état d'avancement du projet minier ferrifère Hopes Advance d'Oceanic Iron Ore Corporation et de répondre aux préoccupations des résidents de la communauté. Il est réitéré que le projet a un effet négatif sur la communauté. Les membres discutent de diverses façons de présenter le problème aux autorités compétentes. Il est décidé qu'une lettre serait transmise au président d'Oceanic Iron Ore Corporation après que le CCEK aura examiné sa correspondance antérieure à ce sujet. De plus, les membres demandent qu'une réunion soit organisée avec un représentant de la Société Makivik afin d'examiner cette question plus en détail.

7. Gestion des matières résiduelles

- a) Réglementation du gouvernement du Québec concernant la gestion des matières résiduelles

Une description de la situation actuelle à l'égard de l'application de la réglementation du gouvernement du Québec concernant la gestion et le traitement des matières résiduelles au Nunavik est faite aux membres. Il est expliqué que la réglementation actuelle restreint les possibilités d'améliorer les méthodes de gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne l'incinération des déchets à ciel ouvert ou l'utilisation optimale des lieux d'enfouissement. Il est décidé que la réglementation provinciale concernant la gestion des matières résiduelles devrait être examinée avant de porter cette question à l'attention du gouvernement du Québec.

- b) Projet pilote pour le traitement et le recyclage des véhicules et des électroménagers hors d'usage

M^{me} Véronique Gilbert, spécialiste en environnement de l'ARK, fait une présentation sur un projet pilote concernant le traitement et le recyclage des véhicules et des électroménagers hors d'usage réalisé à Kangirsuk du 12 au 25 septembre 2016. M^{me} Gilbert est accompagnée de M^{me} Chantal Lalonde, chargée de projet à l'ARK. La présentation commence par une description de la situation actuelle concernant les véhicules et les électroménagers hors d'usage dans les lieux d'enfouissement du Nunavik et de la récente initiative de l'ARK de financer un tel projet pilote. Du soutien technique a été offert par Scout Environmental, Automotive Recyclers of Canada et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec. Pour conclure, M^{me} Gilbert présente un résumé des résultats et une description des quantités de matières résiduelles recueillies et recyclées. Elle décrit également l'orientation et les futurs objectifs du projet.

8. Hydrocarbures

Les membres discutent de la manipulation et de l'entreposage des hydrocarbures au Nunavik par rapport à ce qui est prévu dans la réglementation à ce sujet. Il est décidé qu'un examen de celle-ci soit réalisé et que les résultats de cet examen soient présentés à la prochaine réunion.

9. Stratégie québécoise de l'eau

Les membres discutent de la Stratégie québécoise de l'eau du gouvernement du Québec et sont informés que son adoption est prévue pour mars 2017. Par la suite, une série de plans d'action devrait être élaborée par le MDDELCC. Les membres souhaitent être consultés sur ces plans d'action.

10. Études sur les changements climatiques, Ouranos

Les membres sont informés que le contrat de services entre le CCEK et Ouranos pour la réalisation d'une analyse visant à mettre à jour les lacunes dans l'état actuel des connaissances sur les problèmes liés aux changements climatiques au Nunavik a été finalisé. Un suivi sur l'état d'avancement de l'analyse est également fait au CCEK.

11. Loi sur les pêches - Règlement sur les effluents des mines de métaux

M^{me} Lorie Cummings, chef de la Section de la fusion des métaux communs, du bouletage de minerai de fer et de la potasse d'ECCC, fait une présentation sur les modifications que l'on propose d'apporter au Règlement sur les effluents des mines de métaux qui découle de la Loi sur les pêches. Elle était accompagnée de M. Harmit Kormal, ingénieur de programme à ECCC. M^{me} Cummings fait un survol du Règlement et décrit ses principaux éléments, lesquels incluent le contrôle des concentrations des effluents des mines rejetés dans les cours d'eau, le suivi des effets sur l'environnement et un processus d'approbation rigoureux du rejet des effluents des mines. Les modifications proposées élargiront la portée du Règlement aux mines de charbon et de diamants. M^{me} Cummings termine sa présentation en décrivant le calendrier et en indiquant comment les parties intéressées peuvent participer à la présente révision.

12. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Il est décidé que le prochain article de la chronique verte dans *Makivik Magazine* porterait sur le projet pilote de traitement et de recyclage des véhicules et des électroménagers hors d'usage.

13. Dates et lieux des prochaines réunions

Il est décidé que la 152^e réunion aurait lieu dans la semaine du 12 juin 2017 à Kangiqsujuaq. Les dates et le lieu de la 153^e réunion seront confirmés à une date ultérieure.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
13 juin 2017